



COMMISSION SCOLAIRE

de la Rivière

SERVICES ÉDUCATIFS

INSCRIPTION 2020-2021

Pour tous les élèves, la période d'admission et d'inscription pour la prochaine année scolaire aura lieu du **27 janvier au 7 février 2020.**

PASSE-PARTOUT

Âge d'admission

4 ans avant le 1^{er} octobre

PRÉSCOLAIRE

Âge d'admission

4 ou 5 ans avant le 1^{er} octobre

PRIMAIRE

Âge d'admission

6 ans avant le 1^{er} octobre

SECONDAIRE

À compter du 27 janvier, les parents des élèves qui fréquentent actuellement une institution d'enseignement de notre commission scolaire recevront un courriel de leur école incluant la procédure à suivre pour effectuer l'inscription via le portail **Mozaïk parents**.

Les nouvelles demandes d'admission et d'inscription doivent être faites à l'école de la municipalité rattachée au lieu de résidence. Vous devez vous y présenter avec un **certificat de naissance original grand format** (une copie authentifiée sera aussi acceptée) ainsi qu'une **preuve de résidence**. Pour connaître les heures d'ouverture, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école.

Les parents peuvent demander que leur enfant fréquente une autre école que celle de leur bassin géographique. La demande de transfert doit se faire pendant la période d'inscription en remplissant le formulaire disponible à votre école actuelle.

Au secondaire, l'élève s'inscrit à l'école de son choix. Il est important de communiquer avec le secrétariat de celle-ci afin de vérifier les possibilités de transport dans le cas où l'école choisie ne serait pas celle rattachée au lieu de résidence.

L'école publique, un choix logique!

497, rue de Mgr-Brunault, Nicolet (Québec) J3T 1Y6

Tél. : 819 293-5821 — Téléc. : 819 293-8923

Courriel : ducatifs@csriveraine.qc.ca